

AU LAC DU BOURGET

**SÉJOUR**

Du 26 au 28  
août

**11-14  
ANS**



**PROJET  
PÉDAGOGIQUE**

**PROPOSÉ PAR**

DE 10 À 25 ANS  
**ESPACE  
JEUNES**  
BESOIN D'AIDE  
ENVIE DE BOUGER

10 jeunes de 11 à 14 ans et 2 encadrantes qualifiées

3 jours – 2 nuits au Camping du Sierroz à Aix-les-bains

# Table des matières

<b>1) Le séjour de l'accueil de loisirs de l'Espace Jeunes.....</b>	<b>3</b>
1.1 L'organisateur de l'accueil de loisirs : L'ESCDD.....	3
1.2 Le secteur : l'Espace Jeunes (EJ).....	3
1.3 Le séjour au lac du Bourget.....	3
<b>2) Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques.....</b>	<b>7</b>
2.1 Le projet éducatif de l'organisateur.....	7
2.2 Les objectifs pédagogiques de l'ALEJ.....	7
<b>3) Le projet de fonctionnement.....</b>	<b>8</b>
3.1 Principes de vie.....	8
3.2 Une journée type en séjour jeunes.....	9
3.3 Faire sa valise.....	10
<b>4) L'équipe.....</b>	<b>11</b>
4.1 Composition et fonctions.....	11
4.2 Fonctionnement d'équipe.....	11
4.3 Formation.....	12
<b>5) Évaluations.....</b>	<b>12</b>
5.1 Evaluation du projet.....	12
5.2 Evaluation de l'équipe.....	12

Ce projet pédagogique est à destination des enfants et des familles pour leur permettre de découvrir les caractéristiques de l'accueil de loisirs jeunes (11-14 ans) de Die, les intentions éducatives de l'organisateur, les objectifs pédagogiques visés, le projet de fonctionnement, la composition de l'équipe et les modalités d'évaluation. Il est aussi élaboré et partagé par l'équipe pédagogique qui s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour sa réalisation. De plus, il s'agit d'un outil de travail amené à être modifié au cours de la période.

# 1) Le séjour de l'accueil de loisirs de l'Espace Jeunes

## 1.1 L'organisateur de l'accueil de loisirs : L'ESCDD

**L'Espace Social et Culturel du Diois**, Place de l'évêché, 26150 DIE

Tel (accueil ESCDD) : 04 75 22 20 45 // Tel (centre de loisirs Die) : 04 75 22 30 75

L'ESCDD est l'organisateur légal de l'accueil de loisirs. C'est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, agréée éducation populaire et affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de France. Le numéro Jeunesse et Sports de l'organisateur est 026ORG0080. L'ESCDD souscrit à une assurance en responsabilité civile pour ses ACM (accueils collectifs de mineurs) à la MAIF sous le contrat 1000667D.

L'association agit sur la qualité des relations, sur l'émergence de projets collectifs, sur la création de services ou d'activités qui vont permettre à chacun de rencontrer d'autres personnes, de vivre des loisirs, de trouver des solutions dans sa vie quotidienne - le tout dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

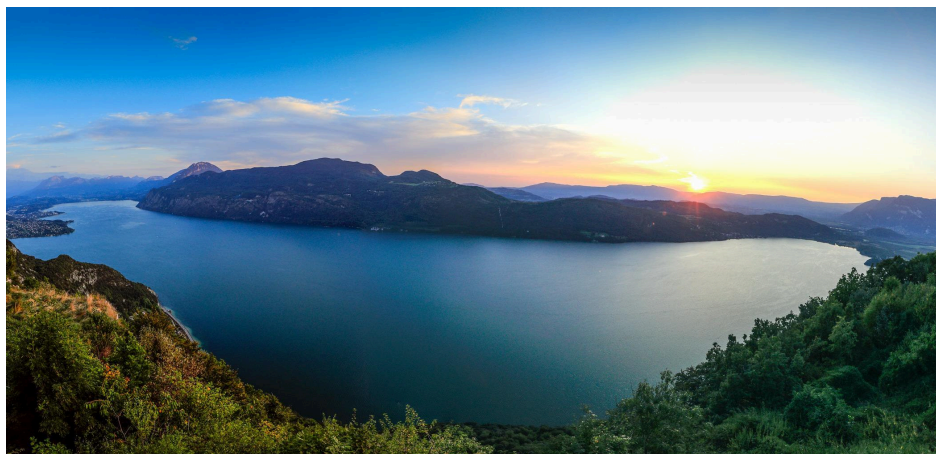
## 1.2 Le secteur : l'Espace Jeunes (EJ)

L'Espace Jeunes est un secteur de l'ESCDD, se caractérisant par une équipe de 5 salariés permanents (dont 2 éducatrices en charge de la prévention, 1 animateur en charge de l'animation de proximité et 2 animatrices jeunesse en charge de l'accueil de loisirs), des locaux adaptés et agréables, un accès à une mobilité facilitée (3 minibus).

L'Espace Jeunes est un espace ouvert à chaque individu, âgé de 10 à 25 ans, mais régi par des règles de vie en collectivité. Il propose trois type d'accueils :

- Accueil loisirs : des jeunes de 11 à 14 ans dans la limite de 16
- Accueil libre : des jeunes de 11 à 25 ans
- Accueil sur RDV (prévention, accompagnement) : jeunes de 11 à 25 ans et/ou familles pour des RDV individuels pouvant être confidentiels ou des accompagnements de projets collectifs

## 1.3 Le séjour au lac du Bourget



Ce séjour de vacances est organisé par l'Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes - ESCDD. Il est enregistré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) sous le n°0260080CL000423-23-A02 et sous la responsabilité de Ambre Sarasua, animatrice jeunesse à l'ESCDD.

- **Les publics accueillis**

**Les jeunes âgés de 11 à 14 ans sont accueilli.es** (possibilité d'accueil à partir de 10 ans pour faire passerelle avec l'enfance ou jusqu'à 15 ans pour finir l'année, nous contacter).

Ces jeunes sont en grande partie habitants de Die, des communes du diois, ou encore de passage dans la région (vacances, garde alternée chez un parent).

Nous accueillons jusqu'à 10 jeunes pour ce séjour.

Toustes sont accueilli.es en tant que jeunes avec leurs propres besoins spécifiques, envies, savoirs, vécu, religion, culture, différences et fragilités. Dans une démarche d'inclusion l'environnement et les outils utilisés sont pensés pour accueillir de la même manière chacun.e.

- **Date et durée de séjour**

Le séjour au Lac du Bourget dure **3 jours et 2 nuits, du lundi 26 au mercredi 28 août 2024.**

<b>Lundi 26 août</b>	<b>DÉPART</b> <b>De 8h30 à 9h : RDV à l'Espace Jeunes</b> 9h : départ des familles ; petit déjeuner d'accueil 9h30 : Départ en minibus  <b>ATTENTION : Prévoir pique-nique dans le sac à dos pour le midi</b> + contenu de la liste-trousseau (en pièce jointe) dans le sac à dos ou la valise.
<b>Mercredi 28 août</b>	<b>RETOUR</b> <b>20h : Retour à l'Espace Jeunes + Rendez-vous familles</b>

- **Les modalités d'inscription**

Les inscriptions s'effectuent directement auprès de l'accueil de l'ESCDD à Die ou via l'espace famille iNoé disponible sur : <https://escdd.centres-sociaux.fr/>.

Les documents à fournir sont :

- Règlement du montant de l'adhésion annuelle à l'association ESCDD
- Règlement complet du montant des journées
- Dossier d'inscription Accueil de loisirs Jeunes
- Fiche sanitaire dûment complétée
- Justificatifs des vaccins obligatoires en accueil collectif de mineur ( DTP : Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite) OU justificatif de contre-indication médicale par un médecin
- Ordonnances médicales obligatoires pour les traitements en cours (sans ordonnance, les médicaments ne pourront en aucun cas être administrés)

Le prix du séjour par jeune est échelonné selon un barème tarifaire en fonction du quotient familial à partir de 100€ (voir tableau suivant). Ce prix comporte l'ensemble des frais du séjour tout compris (transport, nourriture, hébergement, activités), mis à part les frais liés aux salaires des animateurs qui sont pris en charge par l'ESCDD.

Quo- tient	<b>0</b>	<b>251</b>	<b>376</b>	<b>501</b>	<b>626</b>	<b>751</b>	<b>826</b>	<b>1001</b>	<b>1251</b>	<b>1501</b>	<b>2001</b>
	<b>250</b>	<b>375</b>	<b>500</b>	<b>625</b>	<b>750</b>	<b>825</b>	<b>1000</b>	<b>1250</b>	<b>1500</b>	<b>2000</b>	<b>9999</b>
Tarif	100 €	105€	110 €	116€	122€	128€	134€	148€	162 €	179€	196€

Le règlement du séjour est nécessaire pour valider l'inscription et les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial avec 9 tranches de quotient. Comment régler ? Par CB en ligne sur l'Espace Famille ; ou par CB, chèque, ou espèces à l'accueil de l'ESCDD.

Les familles bénéficiaires de bons VACAF ou MSA doivent nous les transmettre afin de pouvoir bénéficier d'une réduction supplémentaire. Pour la MSA, les parents doivent fournir l'attestation indiquant le montant quotidien de l'allocation.

Nous restons à l'écoute des familles pour lesquelles le prix resterait inaccessible : vous pouvez nous faire part de votre situation car des solutions existent.

Pour tous renseignements complémentaires sur les modalités d'inscription et d'annulation (des frais sont retenus) contacter le service d'accueil par téléphone au 04 75 22 20 45, par mail à [contact@escdd.fr](mailto:contact@escdd.fr) ou via le site internet <https://escdd.centres-sociaux.fr/>.

### • Le lieu

Ce séjour a lieu en Savoie, à proximité du lac du Bourget. Nous sommes hébergés sous tentes au camping du Sierroz à Aix-les-bains. Il est situé en bordure du lac du Bourget et de la rivière du Sierroz. Du camping, tout est accessible à pied ou en vélo.



### • Le matériel

Le matériel de camping est composé de :

- tentes pour les jeunes
- tente cuisine + nécessaire pour préparer les repas et manger
- table et bancs

Le matériel pédagogique est composé de :

- jeux extérieurs (ballons, molkky, jeux d'eau)

- jeux de société

- **Les moyens de transport**

Le trajet aller-retour Die-Aix-les-bains et les trajets entre le site d'hébergement et les lieux de pratique des activités seront effectués à bord des véhicules 9 places de l'ESCDD, conduits par les encadrantes, titulaires du permis B. Ou utilisation du vélo (piste cyclable tout le long), avec une animatrice devant pour ouvrir le chemin et une en mode vélo-balai pour fermer la course et vérifier que tous les jeunes sont présents.

- **Repas**

Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont préparés par les jeunes, accompagnés par les animatrices. A l'exception du déjeuner du lundi 26 août, où il est demandé aux parents de fournir un pique-nique pour leur jeune. Ces repas sont déclarés auprès des services de la Direction Départementale de la Protection des Populations. Le goûter sera fourni par l'ESCDD.

- **Les activités**

Nous pratiquons des activités dans divers lieux : tour de vélo autour du lac (côté sud), canoë pour accéder à une plage de pique-nique, observatoire des Aigrettes au Bourget-du-lac, plage de Mémard, plage des Mottets. Et il restera de la place pour les envies des jeunes !

Les activités sont proposées par une équipe d'intervenants professionnels (pour la pratique d'activités aquatiques) et par l'équipe d'animation pour le vélo, les veillées, les jeux extérieurs... Les baignades se font sur plage surveillée et sont animées dans l'eau et sur la plage par l'équipe pédagogique.

Cependant le loisir est défini comme une activité non contrainte, au sein de laquelle le jeune peut s'épanouir et s'amuser. Ainsi l'animatrice attise la curiosité, l'incite à essayer et découvrir de nouvelles pratiques, sans le contraindre. Si le jeune ne souhaite pas participer, un temps de rêverie, de réflexion, de repos ou d'expression lui sera proposé, considéré comme une activité à part entière lui permettant de structurer ses pensées, de développer son imaginaire et plus largement de se construire. Cependant il est rappelé que l'inscription au séjour de l'espace jeunes doit se faire sur le bon vouloir du/ de la jeune.

- **Santé & Hygiène**

**Hygiène corporelle et rythme de vie** : nous mettons en place un cadre qui permet à chacun.e d'assurer son hygiène corporelle, ses besoins alimentaires et son rythme de vie ; tout en respectant le rythme de vie du groupe .

**Si votre enfant nécessite une attention particulière merci de nous en informer** (troubles divers diagnostiqués par un pédopsychiatre / prise en charge MDH / difficulté avec le cadre / anxiété / angoisse/ ... ). En dialogue avec vous et votre enfant, nous disposerons ainsi des éléments essentiels nécessaires pour proposer un contexte de séjour et des relations favorables à chaque participant. Tout en veillant à la dynamique du groupe. Nous nous engageons à préserver la confidentialité des situations.

Ordonnances obligatoires si traitement médical en cours. Selon la réglementation, notre assistant sanitaire récupérera tous les médicaments et ordonnances dès l'arrivée des enfants. Les médicaments sans ordonnance ne pourront en aucun cas être administrés

- **Nous joindre pendant le séjour**

En cas de besoin, vous pouvez nous joindre au 07.57.41.32.76. Si vous n'arrivez pas à nous joindre, vous pouvez aussi appeler l'accueil de l'ESCDD au 04.75.22.20.45. En cas d'urgence seulement et en dernier recours le 06.36.94.08.07.



## 2) Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques

### 2.1 Le projet éducatif de l'organisateur

L'accueil de loisirs a un rôle éducatif en complément des familles et de l'école. Les intentions éducatives de l'ESCDD s'orientent autour de trois axes fondamentaux qui ont été déclinés en différents objectifs pédagogiques, concrets et exploitables, à mettre en œuvre dans le cadre des accueils de loisirs et des séjours.

#### **1. Accompagner l'individu à s'épanouir dans les différentes étapes de son développement du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.**

- Accompagner l'individu dans les différentes étapes de son enfance et de sa jeunesse afin de lui permettre de développer son pouvoir d'agir : favoriser son autonomie, son bien-être et s'épanouir.
- Mettre en place les conditions nécessaires au développement de ses compétences sociales, cognitives et émotionnelles : relation à l'autre, communication, connaissance de soi, pensée critique, pensée créative, résolution de problème, prise de décision ...

#### **2. Accompagner la socialisation (en mettant en place les moyens de créer le lien) et sensibiliser à la citoyenneté.**

- Faciliter le vivre ensemble dans les valeurs de la démocratie et des centres sociaux pour permettre à chacun de passer de l'individuel vers le collectif
- Faire l'expérience du civisme vers la citoyenneté.

#### **3. Favoriser et permettre l'inclusion des différences.**

- Proposer un accueil personnalisé permettant à chaque mineur une intégration au sein du groupe préservant son unicité.
- Travailler la capacité d'écoute en s'intéressant à ce que pensent et savent les autres et en acceptant le débat

### 2.2 Les objectifs pédagogiques de l'ALEJ

L'ensemble de ces objectifs sont pris en considération, cependant pour le séjour jeunes, l'équipe a choisi d'axer son travail sur 4 objectifs pédagogiques et de les décliner en moyens de mise en œuvre pour faciliter leur réalisation. Ces choix de mise en œuvre sont argumentés tout du long du projet de fonctionnement.

Objectifs pédagogiques	Mises en œuvre
Faire l'expérience du vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaboration des principes de vie du groupe</li><li>- Responsabilisation sur l'ensemble des temps de vie quotidienne</li><li>- Prise de décision collective</li></ul>
Accompagner les jeunes dans la découverte d'un nouvel environnement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Repérage et installation en camping</li><li>- Lecture de carte et préparation d'itinéraires</li><li>- Temps libre dans la journée</li></ul>

Fédérer un groupe autour de différentes activités et temps de vie quotidiennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeux de connaissances</li> <li>- Création de rituels (musique, petits jeux, etc)</li> <li>- Préparation des repas ensemble</li> </ul>
Découvrir de nouvelles activités aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique du canoë pour accéder à des plages uniques</li> <li>- Observatoire des Aigrettes</li> <li>- Jeux et veillée sur la plage</li> <li>- Vélo autour du lac</li> </ul>

De plus, ces objectifs sont travaillés de façon à être évalués par des critères définis en amont.

Objectifs pédagogiques	Critères d'évaluation
Faire l'expérience du vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes de vie ont-ils été respectés ?</li> <li>- Comment ont-ils organisé les temps de vie quot ?</li> <li>- Quelles méthodes de prise de décision ont été expérimentées ?</li> </ul>
Accompagner les jeunes dans la découverte d'un nouvel environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage et installation en camping</li> <li>- Lecture de carte et préparation d'itinéraires</li> <li>- Temps libre dans la journée</li> </ul>
Fédérer un groupe autour de différentes activités et temps de vie quotidiennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeux de connaissances</li> <li>- Création de rituels (musique, petits jeux, etc)</li> <li>- Préparation des repas ensemble</li> </ul>
Découvrir de nouvelles activités aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de nouvelles activités aquatiques ?</li> <li>- Baignade dans un nouvel environnement ?</li> </ul>

## 3) Le projet de fonctionnement

### 3.1 Principes de vie

- **Vie collective**

L'accueil de loisirs en général et plus précisément un séjour et l'organisation de ses temps de vie collective permettent aux jeunes de vivre une expérience à petite échelle de vie en société.

Au début de la période des principes de vie du groupe sont élaborés collectivement. Certains sont essentiels et non négociables (non-violence, respect de l'autre et du matériel, sécurité...) mais les jeunes sont également amenés à réfléchir, plus largement, aux règles à respecter pour le bon fonctionnement du groupe et aux différentes responsabilités à assumer pour l'organisation.

- **Consommation de produits psycho-actifs**

La détention et la consommation de produits psycho-actifs est strictement interdite (alcool, tabac, cannabis...)

- **Participation des jeunes**

Nous attachons de l'importance à ce que votre enfant soit motivé.e pour participer à cette expérience. Nous attendons des jeunes qu'ils et elles respectent la charte de vie en collectivité ainsi que le règlement intérieur de l'Espace Jeunes et des endroits qu'ils seront amenés à



fréquenter. Il est attendu des jeunes qu'ils soient actifs dans l'organisation du séjour et de la vie quotidienne (installation, rangement, nettoyage, prises de décisions collectives, etc).

- **Sanctions**

Ces règles et responsabilités connues et acceptées par toutes deviennent alors un cadre commun qui donne des points de repères aux jeunes et à l'équipe. En cas de non-respect, des sanctions correspondantes seront définies au préalable. Elles prendront la forme de réparations (symboliques comme des excuses ou matérielles comme le nettoyage/la réparation de dégâts). Elles seront appuyées sur les règles partagées, appliquées de la même manière à chacun.e et seront proportionnelles à la faute.

- **Interruption de séjour**

Tout comme l'équipe, les enfants sont tenus d'adopter un comportement respectant les règles de la vie en groupe. Si votre enfant a un comportement inadapté qui met le groupe et/ou lui-même en difficulté, insécurité ou danger, en dialogue avec votre enfant et vous, nous nous réservons le droit d'interrompre sa participation et de vous demander de venir le/la chercher sur site.

**Tout acte de violence et/ou de dégradation sera considéré comme inacceptable.**

## 3.2 Une journée type en séjour jeunes

A titre indicatif, des adaptations pourront avoir lieu.

<b>Horaire</b>	<b>pour les jeunes</b>	<b>rôle de l'équipe d'animation</b>
<b>8h-9h30</b>	Réveil échelonné, petit-déjeuner	Préparer le petit-déjeuner et réveiller les dernier.es jeunes Partager ce temps, discuter et échanger avec elleux
<b>9h30</b>	Rassemblement, préparation pique-nique et temps de soins	Être garant.e du respect des normes sanitaires pour la préparation des repas Réaliser les soins (Assistante Sanitaire)
<b>10h</b>	Activité	Animer ou accompagner l'animation d'un.e intervenant.e
<b>12h</b>	Repas pique-nique	Partager ce temps, discuter et échanger avec elleux
<b>13h</b>	Temps libre encadré	Être force de proposition sur des activités à réaliser Être garant.e du cadre à respecter Assurer la sécurité des jeunes Rotation de l'équipe pour une pause de 30min
<b>14h</b>	Activité	Animer ou accompagner l'animation d'un.e intervenant.e
<b>17h30</b>	Douches et préparation des repas du soir	Être garant.e du bon déroulement du temps des douches et du respect des normes sanitaires pour la préparation des repas
<b>19h</b>	Repas chaud et temps des soins	Partager ce temps avec les jeunes, discuter et échanger avec elleux Réaliser les soins (AS)
<b>20h</b>	Veillée	Animer ce temps
<b>22h</b>	Coucher	Être garant.e du bon déroulement du coucher Assurer la sécurité physique et affective des jeunes sur ce temps particulier

## 3.3 Faire sa valise



# FICHE TROUSSEAU

SÉJOUR CAMPING  
DU 26 AU 28 AOÛT

### TON MATÉRIEL DE CAMPING

- Matelas de camping (carré-mat)
- Duvet
- Oreiller
- Une lumière (frontale)

### TES VÊTEMENTS

- Le nécessaire pour 3 jours
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Pyjama
- Baskets
- Tongs / chaussures d'eau / sandales
- Sac pour le linge sale

### POUR LA JOURNÉE EN VÉLO

- Ton vélo avec des pneus gonflés !
- Un casque
- Une tenue sportive adaptée
- Une chambre à air de secours adaptée à tes pneus
- Cadenas (si tu as)

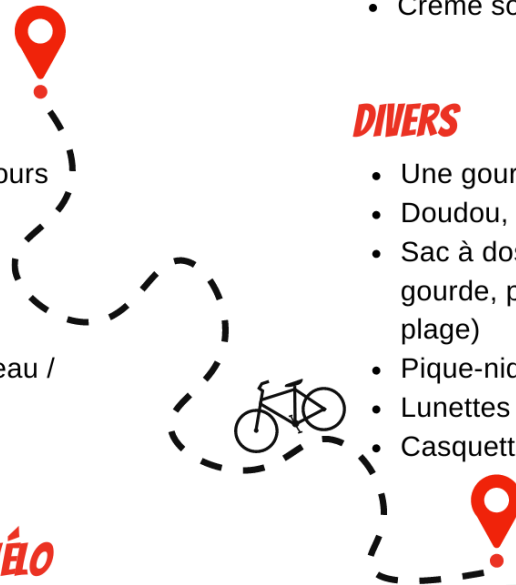
### TES AFFAIRES DE TOILETTE

- Brosse à dent et dentifrice
- Serviette de toilette
- Savon et shampoing
- Crème solaire

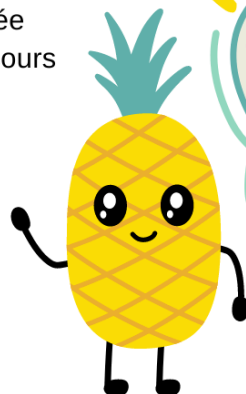


### DIVERS

- Une gourde (0.75L minimum)
- Doudou, livre
- Sac à dos (pouvant contenir la gourde, pique-nique et affaires de plage)
- Pique-nique pour le lundi midi
- Lunettes de soleil
- Casquette / chapeau / bob



Départ le 26 août à 8h30  
Retour le 28 août à 20h  
Renseignements 07.57.41.32.76



PROPOSÉ PAR

DE 10 À 25 ANS  
**ESPACE  
JEUNES**  
BESOIN D'AIDE  
ENVIE DE BOUGER

Nous conseillons de ne pas emmener de...

**Téléphone portable** afin de profiter pleinement de cette courte expérience immersive. En cas de besoin, vous pourrez joindre votre enfant tous les jours sur le téléphone portable de l'équipe au 07.57.41.32.76 de 18h à 20h. Pour les photos souvenirs, nous aurons un appareil photo pour immortaliser le séjour.

**Objets de valeur** (bijoux, consoles de jeux ....) afin de réduire le risque de perte, casse ou vol.

**Argent de poche** car un budget est prévu pour les achats "plaisirs" : glaces, magazines, par exemple. Toutefois, si vous décidez de remettre de l'argent de poche à votre enfant, merci de ne pas dépasser la somme de 20€, dans un souci d'équité sociale pour les participant.e.s. Cet argent pourra être confié aux animatrices (sous clé dans un petit coffre).

## 4) L'équipe

### 4.1 Composition et fonctions

L'équipe du séjour jeunes pour l'été 2024 est composée de :

- **Ambre Sarasua**, directrice sur l'ensemble du séjour. Titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice), d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animatrice) et du PSC1.

Elle aura pour fonctions de diriger les personnels et d'assurer la gestion de l'accueil de loisirs (humainement, matériellement et financièrement) ; de mettre en œuvre le projet éducatif de l'association, d'établir et de mettre en œuvre avec son équipe d'animatrices le projet pédagogique du centre de loisirs pour la période dans le cadre réglementaire des ACM ; de coordonner et former son équipe ; de développer les partenariats et la communication ; de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

- **Elise BOZONNET**, animatrice et assistante sanitaire du séjour. Titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice), d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animatrice) et du PSC1.

Être animatrice en séjour c'est s'engager dans une mission d'intérêt général et assumer la responsabilité des jeunes.

Elle aura pour fonctions d'assurer la sécurité physique et morale des enfants ; de participer à la mise en œuvre du projet pédagogique, au sein de l'équipe, dans le respect du cadre réglementaire ; d'encadrer et d'animer les temps de vie quotidienne et les activités / sorties ; d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ; de participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

En tant qu'assistante sanitaire, elle aura pour fonction d'assurer les soins à prodiguer aux jeunes.

### 4.2 Fonctionnement d'équipe

Lors des deux jours de préparation de l'été de l'équipe, le projet pédagogique est questionné, et validé de manière collective. Ainsi il deviendra le témoin d'un travail sur des valeurs et des ambitions partagées, que chaque individu s'engage à respecter et à mettre en œuvre.

Chaque jour, l'équipe se concertera pour faire le point sur la journée précédente et le déroulé de la journée en cours.

Tous les jours un roulement de pauses (30 minutes) est mis en place au moment du temps calme après le repas.

## 4.3 Formation

En amont ou en début de période, les animateurices sont invité.es à formaliser des objectifs personnels d'évolution dans leur pratique d'animation, travaillés en lien avec la direction.

De plus, des temps de formation collective interne à l'équipe peuvent être apportés lors de réunions.

# 5) Évaluations

## 5.1 Evaluation du projet

- **Par les jeunes**

Afin de faire l'évaluation du séjour, nous organisons des temps de parole pour les jeunes à différents moments du séjour pour qu'ils puissent s'exprimer sur ce qu'ils apprécient et ce qu'ils aiment moins. L'équipe pourra alors réfléchir aux différentes manières possibles d'ajuster la suite du séjour. En fin de séjour, il sera proposé aux participants de donner leur ressenti des 3 jours, pour que l'équipe puisse améliorer les prochains séjours ; mais aussi pour évaluer les points forts et les faiblesses ; ou des envies particulières que le groupe aimerait retrouver dans un futur projet.

- **Par les parents**

Il pourra être proposé aux parents d'évaluer le projet réalisé.

- **Par l'équipe d'animation**

Une réunion collective est organisée en fin de période pour évaluer les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs pédagogiques et en dégager des pistes d'amélioration.

- **Par la direction**

Rédaction d'un bilan global en appui avec toutes les évaluations sur les lieux, le fonctionnement, l'équipe, le projet pédagogique etc, remis en fin de période à l'organisateur.

## 5.2 Evaluation de l'équipe

- **Evaluation formative des animateurices**

Un outil d'auto-évaluation, basé sur les fonctions de l'animatrice, est proposé à toutes en début de période. Cela permet de se situer dans sa pratique et d'en dégager des objectifs de formation. Puis un bilan en milieu et fin de période permet de revenir sur ses objectifs de début de séjour, d'auto-évaluer l'évolution de sa pratique et d'avoir le retour de la direction sur son travail.

- **Evaluation de la direction**

La directrice utilise également l'outil d'auto-évaluation basée sur les fonctions de l'animation pour faire évoluer sa pratique au cours de la période. Ce qu'elle réalise aussi avec les fonctions de la direction. Puis lors des bilans en milieu et fin de période, elle a le retour de l'équipe sur son travail.